



Agence spatiale
canadienne

Canadian Space
Agency



Agence spatiale canadienne

2023-2024

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 30 septembre 2023

ISSN 2564-4254

**Compte rendu de la gestion
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023**

Canada

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2023-2024](#)¹.

1.1 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat *de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique*.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et le cadre ministériel des résultats de l'ASC dans le [Plan ministériel 2023-2024](#)¹.

¹ Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses (BPD) et le plan ministériel peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce Rapport financier trimestriel (RFT). Les données du plan ministériel comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour, via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD et Budgets supplémentaires des dépenses).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 30 septembre pour l'exercice 2023-2024, comparativement à 2022-2023. Il a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'informations financières à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

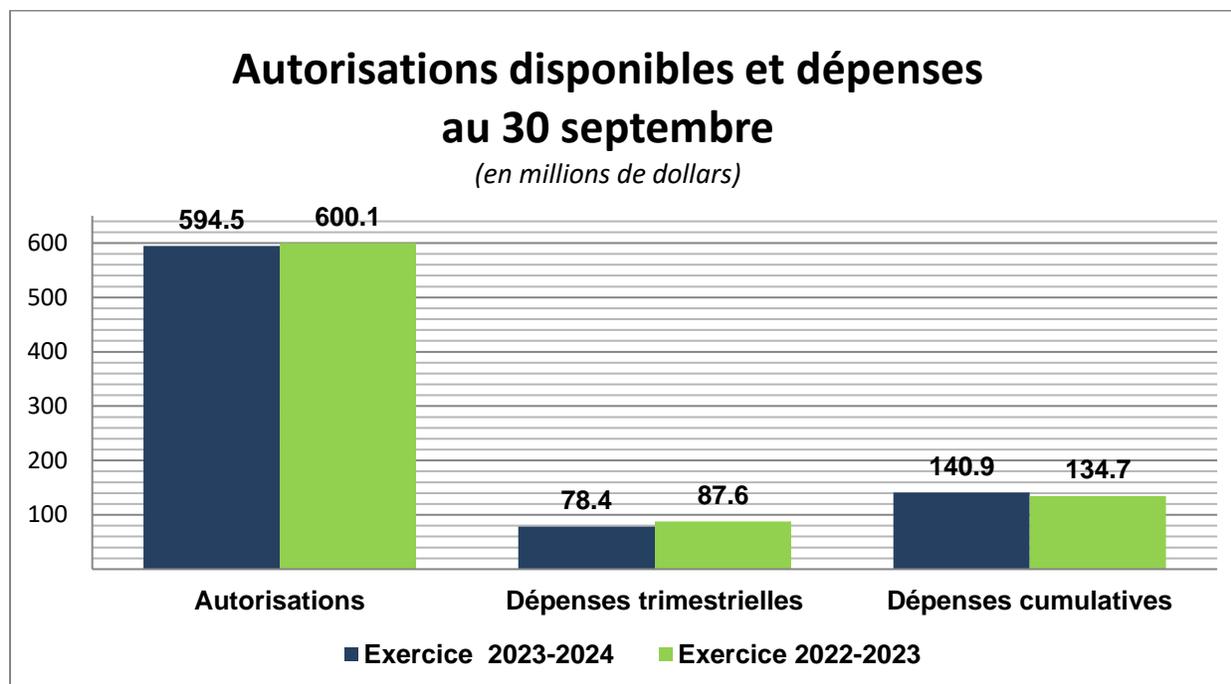
L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle. La comptabilité d'exercice partielle inclut les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué dans les Annexes.

2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2023-2024 et 2022-2023

Les crédits totaux disponibles au 30 septembre 2023 sont de 594,5 millions de dollars et représentent une diminution de 5,6 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Autorisations (en milliers de dollars)	2023-2024	2022-2023	Variance	%
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	224 163	227 955	(3 792)	(2%)
Crédit 5 - Dépenses en capital	280 277	273 721	6 556	2%
Crédit 10 - Subventions et contributions	77 913	85 581	(7 668)	(9%)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 160	12 271	(111)	(1%)
Produit de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	5	583	(578)	(99%)
Autorisations budgétaires totales	594 518	600 111	(5 593)	(1%)

Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

La diminution de 3,8 millions de dollars du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 2,3 millions de dollars en salaires.
- Une diminution de 7,8 millions de dollars reliée au montant du report du budget de fonctionnement reçu en 2023-2024 moins élevé que celui reçu en 2022-2023.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant à des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

L'augmentation de 6,6 millions de dollars du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 34,0 millions de dollars pour les activités reliées au projet de Canadarm3.
- Une augmentation de 37,5 millions de dollars reliée au montant des reports de budget de capital reçu en 2023-2024 plus élevé que celui reçu en 2022-2023.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant à des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

La diminution de 7,7 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par l'élément suivant :

- Une diminution de 7,3 millions de dollars pour le programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.

2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2023-2024 et 2022-2023

Les dépenses cumulatives au 30 septembre 2023 sont de 140,9 millions de dollars et représentent une augmentation cumulative de 6,2 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les dépenses pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023 sont de 78,4 millions de dollars et représentent une diminution de 9,2 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Dépenses par crédit au 30 septembre

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2023-2024		2022-2023		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	52 038	83 338	46 374	75 578	5 664	7 760
Crédit 5 - Dépenses en capital	18 544	34 150	33 633	39 481	(15 089)	(5 331)
Crédit 10 - Subventions et contributions	4 818	17 306	4 784	14 007	34	3 299
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 040	6 080	2 819	5 638	221	442
Dépenses des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	-	-	-	-	-	-
Dépenses budgétaires totales par Crédit	78 440	140 874	87 610	134 704	(9 170)	6 170

L'augmentation de 5,7 millions de dollars des dépenses trimestrielles et de 7,8 millions de dollars des dépenses cumulatives du crédit-1 - Dépenses de fonctionnement, s'explique principalement par :

- Une augmentation des dépenses salariales suite à une augmentation des effectifs de l'ASC et une augmentation reliée au calendrier de paiements de plusieurs projets comme l'initiative de continuité des services d'observation de la Terre.

La diminution de 15,1 millions de dollars des dépenses trimestrielles et de 5,3 millions de dollars des dépenses cumulatives du crédit 5 – Dépenses en capital, s'explique principalement par :

- Une diminution reliée au calendrier de paiements du projet Canadarm3 et des activités reliées aux interfaces robotisées externes de la station spatiale lunaire Gateway.

Dépenses par article courant au 30 septembre

Dépenses par Article courant (en milliers de dollars)	2023-2024		2022-2023		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	26 382	50 717	23 709	46 144	2 673	4 573
Transports et communications	2,060	3 044	1 212	1 643	848	1 401
Information	505	789	265	406	240	383
Services professionnels et spéciaux	38 996	61 321	52 579	65 496	(13,583)	(4,175)
Location	864	1 399	1 030	1 676	(166)	(277)
Service de réparation et d'entretien	1 253	1 654	539	1 068	714	586
Services publics, fournitures et approvisionnements	479	757	286	568	193	189
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	1 102	1 900	1 349	1 844	(247)	56
Paiements de transfert	4 818	17 306	4 784	14 007	34	3 299
Autres subventions et paiements	1,981	1 987	1,857	1 852	124	135
Dépenses budgétaires totales par Article courant	78 440	140 874	87 610	134 704	(9 170)	6 170

L'augmentation de 2,7 millions de dollars des dépenses trimestrielles et de 4,6 millions de dollars des dépenses cumulatives pour l'article courant Personnel est principalement causée par :

- Une augmentation des dépenses salariales suite à une augmentation des effectifs de l'ASC.

La diminution de 13,6 millions de dollars des dépenses trimestrielles et de 4,2 millions de dollars des dépenses cumulatives pour l'article courant Services professionnels et spéciaux sont principalement causés par :

- Une diminution reliée au calendrier de paiements du projet Canadarm3 et les activités reliées aux interfaces robotisées externes de la station spatiale lunaire Gateway.

3. Risques et incertitudes

Les dépenses au 2^e trimestre de 2023-2024 représentent 24% des dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024, alors que 50% de l'année financière s'est écoulée. Le niveau des dépenses est supérieur à l'exercice financier 2022-2023 (22%) et inférieur à celui de 2021-2022 (26%). Cette situation ne représente aucun enjeu. Les dépenses cumulatives se rétabliront en fin d'année financière lors de l'enregistrement des cours selon la comptabilité d'exercice intégral combiné avec le report des budgets à l'exercice suivant.

La nature spécifique du programme spatial canadien confronte l'ASC à des enjeux liés au développement de technologies avancées ainsi qu'à l'aspect international de certains projets. Pour le Canada, les activités spatiales doivent être réalisées en partenariat avec les autres puissances spatiales au moyen de technologies novatrices. La nature internationale et les défis techniques associés au développement et à la mise en œuvre de technologies innovantes, en collaboration avec de multiples partenaires, génèrent des risques dans la réalisation des projets. De même, la possibilité d'une interruption de services ou d'une divulgation non autorisée d'information découlant d'un événement de cybersécurité pose un risque additionnel aux opérations de l'ASC. Ces éléments se traduisent en des risques financiers associés à l'utilisation des fonds tels que le report des fonds et la hausse des coûts.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023
État des autorisations (non audité)

Annexe 1

(en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	224 163	52 038	83 338	227 955	46 374	75 578
Crédit 5: Dépenses en capital	280 277	18 544	34 150	273 721	33 633	39 481
Crédit 10: Subventions et contributions	77 913	4 818	17 306	85 581	4 784	14 007
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 160	3 040	6 080	12 271	2 819	5 638
Produit de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	5	-	-	583	-	-
Autorisations budgétaires totales	594 518	78 440	140 874	600 111	87 610	134 704

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Annexe 2

Rapport financier trimestriel**Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023****Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)**

(en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Personnel	95 909	26 382	50 717	93 184	23 709	46 144
Transports et communications	9 721	2 060	3 044	9 121	1 212	1 643
Information	2 513	505	789	2 202	265	406
Services professionnels et spéciaux	379 836	38 996	61 321	390 154	52 579	65 496
Location	5 052	864	1 399	4 644	1 030	1 676
Service de réparation et d'entretien	10 092	1 253	1 654	5 662	539	1 068
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 330	479	757	1 327	286	568
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	568	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	7 525	1 102	1 900	5 643	1 349	1 844
Paiements de transfert	77 913	4 818	17 306	85 581	4 784	14 007
Autres subventions et paiements	3 059	1 981	1 987	2 593	1 857	1 852
Dépenses budgétaires totales	594 518	78 440	140 874	600 111	87 610	134 704